

# Recommandations conjointes sur la Stratégie en matière d'éducation internationale du Canada

**Le 31 juillet 2023**

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) et la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCEE) se réjouissent de l'occasion qui leur est donnée de commenter le renouvellement de la Stratégie en matière d'éducation internationale (SEI) du Canada et de formuler des recommandations sur la façon de la renforcer et de l'améliorer au profit des étudiantes et étudiants étrangers et du système d'éducation postsecondaire du Canada.

L'ACPPU et la FCEE valorisent les échanges internationaux pour développer les connaissances, promouvoir la diversité et la compréhension culturelles, enrichir l'expérience éducative des étudiantes et étudiants et du personnel académique, et faciliter la coopération et le développement internationaux. Nous partageons le principe selon lequel les étudiantes et étudiants étrangers ne devraient pas faire l'objet de discrimination pour quelque motif que ce soit et le recrutement d'étudiantes et d'étudiants étrangers ne devrait pas être motivé par un gain financier.

Les inscriptions d'étudiantes et d'étudiants étrangers ont augmenté de manière considérable ces dernières années, tout comme les droits de scolarité qu'ils doivent défrayer. Cette augmentation sans précédent est en grande partie due aux niveaux inadéquats de financement public des universités et collèges du Canada. Cette double croissance masque la précarité de la santé financière d'un grand nombre de nos établissements qui dépendent des frais de scolarité des étudiantes et étudiants étrangers pour maintenir un enseignement postsecondaire et des activités de recherche de grande qualité. Elle a également créé un environnement d'exploitation avec des coûts énormes, sur les plans économique et social, pour de nombreux étudiants et étudiantes et leurs familles. Comme le soulignent les documents de consultation pour le renouvellement de la Stratégie en matière d'éducation internationale, il existe des pratiques de recrutement contraires à l'éthique, des expériences étudiantes variées et parfois de mauvaise qualité (avant, pendant et après les études), et une forte demande de services tels que des logements abordables, des banques alimentaires, des transports en commun et des services d'établissement, entre autres.

Le prochain plan quinquennal du Canada en matière d'éducation internationale devrait donner la priorité à l'amélioration de la qualité de l'expérience des étudiantes et étudiants étrangers et au renforcement de l'équité et de la diversité en tant que pierre angulaire de l'internationalisation.

Cela impliquerait les mesures suivantes :

## Accroître la transparence et la responsabilité dans l'ensemble du système

- Établir des normes d'information et de communication pour tous les paliers de gouvernement, les institutions et les agents d'éducation, en mettant l'accent sur l'exactitude, la cohérence et l'accessibilité de l'information.
- Comblers les lacunes en matière de données afin d'améliorer la prise de décision des étudiantes et étudiants et de suivre les résultats de la Stratégie en matière d'éducation internationale. Ces lacunes concernent les coûts de la vie et de l'hébergement sur le campus et hors campus, les droits de scolarité, l'aide financière privée, institutionnelle et provinciale aux étudiantes et étudiants, l'achèvement des études et les débouchés sur le marché du travail, les raisons du refus des demandes de permis d'études, et les données basées sur la race.
- Réglementer la transparence et la responsabilité en ce qui concerne l'utilisation d'agents et d'agrégateurs d'éducation, et la formation des agents pour garantir le respect des pratiques éthiques, y compris par l'accréditation des agents à l'étranger.
- Développer une stratégie d'immigration et d'établissement des étudiantes et étudiants internationaux, en améliorant la communication et la transparence sur les voies d'accès à la résidence permanente.

## Améliorer la qualité et les services

- Accroître le nombre et la valeur des bourses d'études afin d'améliorer l'accès des étudiantes et étudiants, quels que soient leurs moyens financiers. Cela devrait inclure des bourses humanitaires pour soutenir les étudiantes et étudiants à risque, en particulier ceux dont les droits de la personne sont violés ou ceux qui sont dans le besoin en raison de situations d'urgence et de conflits.
- Considérer tous les choix de programmes, et pas seulement les besoins de main-d'œuvre perçus à l'heure actuelle.
- Supprimer la disposition relative à la double intention de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, afin que l'intention de s'établir au Canada ne compromette pas les chances d'une personne d'obtenir un permis d'études.
- Coordonner le travail de tous les paliers gouvernementaux et des parties prenantes (provinces, municipalités et établissements) afin d'améliorer l'accès aux services, notamment les soins de santé et de santé mentale, les services d'établissement, le logement, les mesures et le soutien visant à lutter contre le racisme et la xénophobie et à les prévenir, ainsi que l'aide au marché du travail après l'obtention du diplôme et plus tôt dans le parcours d'immigration des étudiantes et étudiants.
- Développer des critères nationaux pour les établissements d'enseignement désignés basés sur les possibilités d'intégration des étudiantes et étudiants et l'accès aux services, en reconnaissance de la croissance des partenariats privés et privés-publics qui accueillent des étudiantes et étudiants internationaux.

La Stratégie en matière d'éducation internationale devrait être au service d'une stratégie nationale pour l'enseignement postsecondaire public au Canada, qui veille à ce que les universités et les collèges soient de grande qualité, abordables et accessibles à tous les étudiants et étudiantes. Cette stratégie devrait être menée par Emploi et Développement social Canada, en s'appuyant sur son expérience en matière d'éducation préscolaire, de services de garde d'enfants et de logement. En l'absence d'une telle stratégie visant à résoudre les problèmes d'accessibilité résultant d'un financement public inadéquat de l'enseignement postsecondaire, le coût financier et humain pour les étudiantes et étudiants, nos établissements et les personnes qui travaillent dans l'enseignement postsecondaire continuera de s'alourdir.

Nous demandons instamment à Affaires mondiales Canada et aux ministères collaborateurs d'accorder la priorité à l'amélioration de la qualité de l'expérience des étudiantes et étudiants étrangers et au renforcement de l'équité et de la diversité dans le cadre du renouvellement de la stratégie d'éducation internationale.